

## Torture : Dans les faits, l'impunité semble être la règle au Burundi

RFI, 27-06-2014 Burundi : la Cnidh dénonce l'impunité de la torture en dépit de la loi La Commission nationale indépendante des droits de l'homme du Burundi a organisé un atelier sur la torture le 26 juin à Bujumbura, à l'occasion de la journée internationale consacrée à la lutte contre ce crime. Alors que le Burundi a ratifié en 2013 le protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture, la Cnidh se dit préoccupée par l'impunité dont jouissent toujours les responsables des cas de torture, malgré une loi très sévère contre les auteurs de cette pratique. Sur le papier, la sanction prévue pour les cas de torture est très sévère : jusqu'à 20 ans de prison après le code pénal du Burundi adopté en 2009. Mais dans les faits, l'impunité semble être la règle.

« La loi est là, le code de procédure pénale est assez clair », explique le président de la Cnidh au Burundi, frère Emmanuel Ntakarutimana. Mais ces instruments supposent qu'il y ait plainte. Or, si cela manque, cela fait que la justice n'a pas d'éléments sur lesquels travailler. « La raison est toute simple, selon le président de la Cnidh : les victimes de tortures sont tout simplement terrorisés. « Ils se terrant, ils s'enferment, ils osent pas ouvrir la bouche et continuent à se cacher dans leurs frustrations parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement. » Représailles Ils craignent des représailles de la part des responsables de ces actes barbares, qu'ils soient policiers, agents des services secrets ou administratifs. C'est pour cela que tous les intervenants dans cette lutte étaient réunis hier à Bujumbura. « Aujourd'hui, on est entrain de faire un plaidoyer pour que le gouvernement du Burundi puisse mettre en place un mécanisme efficace pour la protection des victimes de torture », détaille Me Armel Niyongere, président de l'Acac-Burundi, une association qui milite pour l'abolition de la torture. Premier pas dans la bonne direction : tout le monde reconnaît que les cas de torture ont sensiblement baissé au Burundi cette année.